

CARTE ADHERENT FAMILIAL

(Modèle)

Cachet de l'Association Familiale :

Année

20 __ / 20 __

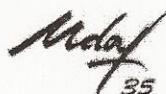
N°

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADHERENT

ADHERENT	
Civilité (M. - Mme - Mlle)	
Nom	
Prénom	
Nom Conjoint	
Prénom Conjoint	
Adresse 1	
Adresse 2	
Adresse 3	
Code Postal	
Ville	
Téléphone	
E-mail	

SITUATION FAMILIALE	
Célibataire (C)	
Concubinage (B)	
Divorcé (D)	
Marié (M)	
Monoparental (P)	
Pacsé (A)	
Veuf(ve) (V)	

ENFANT(S)							
	Nom	Prénom	Age	Mineur	Majeur	Majeur Handicapé	Mort pour la France
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							



J'accepte, conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles et plus précisément de ses articles L.211-1, L. 211-9, R.211-4 et R.211-5, que l'association transmette mes données à l'UDAF 35 (Union Départementales des Associations Familiales d'Ille-et-Vilaine)

L'UDAF 35 s'engage à réserver un traitement confidentiel à la liste des adhérents transmise annuellement par l'association précitée qui lui est adhérente. Pour ce faire, l'UDAF s'engage à sécuriser les informations qu'elle contient et ce, conformément aux règles imposées par la CNIL



ASSOCIATION

CENTRE AERE LA RUCHE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année Scolaire 2017/2018

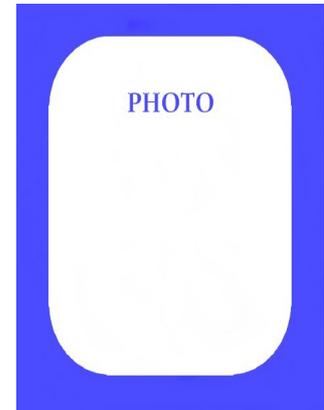
ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : Masculin
 Féminin



PARENTS

		Père	Mère	Autre Représentant
Nom				
Prénom				
Téléphone	Mobile			
	Domicile			
	Travail			
Email				
Adresse				

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom de l'allocataire : Père
 Mère

N° Sécurité Sociale – INSEE :

N° MSA :

N° Allocataire CAF :

N° Carte adhérent :

Coefficient familial (Joindre justificatif) :

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e), monsieur ou madame responsable légal de
.....

J'autorise les responsables de la Confédération Syndicale des Familles à présenter mon enfant à un médecin et éventuellement à l'hospitaliser. En cas d'urgence de préférence le docteur : Nom : Hôpital : Téléphone : Lieu :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Je m'engage à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
J'autorise mon enfant à participer aux activités organisées par l'association (transport y compris)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Je l'autorise à voyager : en car, dans la voiture d'un responsable	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Je l'autorise à se baigner Mon enfant SAIT ou NE SAIT PAS nager (entourer) Les enfants autorisés à se baigner doivent être vaccinés contre la poliomyélite.	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Je l'autorise à participer aux sorties organisées par le centre	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Le centre se terminant à 17h, si exceptionnellement, mon enfant devait sortir avant, je m'engage à fournir une décharge à la directrice	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé pendant les activités et déclare autoriser la diffusion de ces photos ou vidéos (journaux locaux, dans les visuels de la commune et ceux du centre de loisirs)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
J'autorise mon enfant à rentrer à la maison, après le fonctionnement du centre, que s'il est accompagné de (Nom) Ou de toutes autres personnes pour laquelle je m'engage à faire connaître l'identité auparavant à l'équipe d'animation (sans autorisation de son père, mère ou tuteur l'enfant ne pourra en aucun cas quitter le centre de loisirs)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
J'ai pris connaissance du règlement intérieur et accepte les conditions qui y sont inscrites.	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

OBSERVATIONS PARTICULIERES OU RECOMMANDATIONS

Remarques des parents :

.....
.....

Personnes à prévenir en cas de nécessité :

Nom : Prénom : Tél :

Nom : Prénom : Tél :

Nom : Prénom : Tél :

HORRAIRE

Ouverture à 7h30

Matin de 9h à 12h

Après midi de 13h30 à 17h

Fermeture à 19h

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

PREVOIR : 2 photos pas trop petites, le sac de piscine, le nom de l'enfant sur toutes les affaires lui appartenant, un sac à dos pour les sorties, puis des vêtements de rechange obligatoire pour les enfants faisant la sieste

Téléphone Mairie / Salle de réunion : 02.99.06.20.25

Téléphone Mme Coquillet : 02.99.06.22.31



La Ruhe - 35290 - Quédillac

Nous souhaitons la bienvenue à tous les enfants et parents, et nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement et de signer le règlement intérieur ci-dessous.

REGLEMENT INTERIEUR

PERIODES D'OUVERTURE

- Les mercredis et vacances scolaires : du lundi au vendredi, fermé les jours fériés et la 2^{ème} semaine des vacances de Noël (sauf demande importante)
Capacité d'accueil : 20 enfants par jour maximum avec possibilité d'évolution selon la demande, de 3 ans à 12 ans.
- Vacances d'été : 50 enfants maximum.

FORMULES	HORAIRES
Journée avec repas	9h – 17 h
½ journée sans repas	9h – 12 h ou/et 13h30 – 17h
½ journée avec repas	9h – 13h30 ou 12h00 – 17 h
garderie	7h30 – 8h45 et /ou 17h45 – 19h

TARIFICATION – INSCRIPTION

	Prix	Modulation en fonction des revenus
Journée avec repas	13.50 €	Lorsque le quotient familial QF est inférieur ou égal à 400 €, une réduction de 25 % est appliquée. Lorsque le QF est compris entre 400 € et 1 500 €, la réduction décroît linéairement de 25 % à 0 %. Pour un QF supérieur à 1 500 € – ou s'il ne nous est pas communiqué – il n'y a pas de réduction. La réduction s'applique à l'ensemble des éléments de facturation, hormis la cotisation annuelle.
Journée sans repas	10.50 €	
Demi-journée avec repas	11.50 €	
Demi-journée sans repas	8.50 €	
Garderie matin	1 €	
Garderie soir	1 €	
Carte d'adhésion		Cotisation annuelle 25 €

Les tarifs sont identiques pour les habitants hors commune.

Les inscriptions se font par période de vacances à vacances si possible:

- 1^{ème} période : Pour les mercredis - jusqu'aux vacances de la Toussaint inclus.
- 2^{ème} période : Pour les mercredis - jusqu'aux vacances de Noël inclus.
- 3^{ème} période : Pour les mercredis - jusqu'aux vacances de d'hiver inclus.
- 4^{ème} période : Pour les mercredis - jusqu'aux vacances de printemps inclus.

Inscriptions ou modifications possibles :

Le mercredi soir au centre auprès de la directrice et au plus tard le jeudi soir 18 h par mail pour les mercredis de la semaine suivante et 3 semaines à l'avance (si possible) [pour les vacances scolaires](mailto:loisirsquedillac@gmail.com) sous réserve de places disponibles : loisirsquedillac@gmail.com .

Les absences injustifiées, non prévenues et hors délai seront facturées au prix réel.



En cas de maladie, un certificat médical sera demandé, le repas du premier jour sera facturé avec possibilité de venir le chercher au centre.

La facturation se fera une fois par mois et sera à régler au plus tard 10 jours après à l'adresse indiquée sur la facture, possibilité de déposer le règlement au centre.

FONCTIONNEMENT

Les parents doivent CONDUIRE L'ENFANT jusqu'à l'animateur – relais chargé de l'accueil, afin que celui ou celle-ci enregistre son arrivée, ce n'est qu'à partir de ce moment que l'enfant sera pris en charge par l'association. De même le soir, ils doivent venir chercher l'enfant. Les enfants sont confiés à l'équipe d'animation (déclarée à Jeunesse et Sports), en respectant les heures de début et fin de séance... au-delà, les parents (responsables légaux) reprennent leur responsabilité.

Nous vous demandons de signer la feuille de présence journalière en quittant le centre.

Les enfants ne quittent le centre qu'accompagnés de la ou les personnes indiquées sur la fiche d'inscription à moins d'une dérogation écrite.

En déposant ou en reprenant votre enfant, vous pouvez obtenir un renseignement sur le déroulement de la journée ou sur les suivantes.

Pour toute question administrative ou plus générale, vous pouvez vous adresser à la Directrice du Centre, ou à une bénévole présente.

Pour le bon déroulement du centre, nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes notamment pour les inscriptions car il nous faut prévoir le personnel en conséquence, la réservation d'animations extérieures, la prévision des repas... Merci de votre compréhension

Bon à savoir :

Pour les enfants faisant la sieste, prévoir un sac au nom de l'enfant avec nécessaire de couchage (drap, couverture...), et un change, casquette, crème solaire selon la saison.

ADHESION – ASSURANCE – RESPONSABILITE

Le suivi du centre est confié à l'Association CSF « LA RUCHE » Quédillac, les familles paieront une cotisation d'adhésion de 25.00 euros, une seule cotisation par famille, valable un an et renouvelable à la date anniversaire y compris pour les petits futés ainsi que la petite enfance.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Nous avons souscrit une assurance RESPONSABILITE CIVILE auprès de GROUPAMA

Un petit mot pour conclure :

Le centre est dirigé par un personnel rémunéré (directrice, animateurs, animateurs stagiaires diplômés) qui sont à votre entière disposition.

Mais vous pouvez également vous renseigner auprès des bénévoles présentes lors de l'accueil des enfants, du paiement des séjours, des trajets lors des sorties, (les bénévoles effectuent la gestion administrative et financière du centre, également les courses, et supervisent la mise en place du matériel etc.)

Merci de ne pas oublier que ce ne sont pourtant que des BENEVOLES.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs, j'ai lu et j'approuve le règlement intérieur du centre de loisirs.

A Quédillac, le..... Signature

